

Le port de Statte? À eux depuis 2000

Le Yachting Club Hutois est présent sur deux bases. La première, à Corphalie et la seconde à Statte. "Le port de Statte nous appartient depuis 2000", explique Didier Brusselman, administrateur.

Pas facile d'obtenir un emplacement! Il faut d'ailleurs se mettre sur une liste d'attente. "C'est pour cela qu'il faut trouver l'emplacement avant de trouver le bateau", poursuit-il. Le club compte 4 sections différentes: plaisance, vitesse, jet-ski et voile. "Chacune a son président de section qui organise parfois des activités annexes au club. Par exemple, la section vitesse est



Didier Brusselman.

■ A.MA

récemment partie 3 jours en balade avec 9 bateaux." Mais on ne peut pas faire n'importe quoi sur l'eau. Peu importe sa puissance ou son gabarit, il y a une police des voies navigables. Elle est chargée de faire respecter la législation en vigueur! «

A.MA

Faire le plein d'un bateau: un luxe

■ Alvors, être propriétaire d'un bateau, ça coûte plutôt cher?

Il ne faut pas se voiler la face: oui.

"On peut en avoir à bas prix mais un bateau neuf d'une taille acceptable peut se chiffrer en dizaine de millions de francs belges, poursuit Didier Brusselman, administrateur. Mais ce qui coûte surtout beaucoup d'argent, c'est faire le plein.

Et ça, à l'heure actuelle, c'est un vrai luxe!"

(A.MA)

Le chiffre

MÊME DU CANADA

30 à 40

Le Yachting Club accepte aussi les plaisanciers de passage qui viennent se reposer, ou encore prendre une douche ou boire un verre.

D'avril en octobre, soit, lors de la belle saison, 30 à 40 touristes quotidiens sont comptés.

Ils viennent parfois de très loin: Allemagne, Suisse, mais aussi Suède, Nouvelle Zélande et même Canada!

Une belle réputation ce club hutois!

(A.MA)